

Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal

Léon Ploegaerts

Volume 29, numéro 2, march 2001

Special Issue — Jacques Gréber (1882-1962)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019204ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019204ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (imprimé)

1918-5138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ploegaerts, L. (2001). Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 29(2), 36–42. <https://doi.org/10.7202/1019204ar>

Résumé de l'article

Le présent article analyse le plan inédit de la Cité-jardin de Villeray situé dans le Domaine Saint-Sulpice à Montréal dressé par l'architecte et urbaniste français Jacques Gréber en juillet 1935. Ce plan, découvert par le professeur David L. A. Gordon, précéderait ainsi de quelques années la Cité-jardin du tricentenaire à Montréal considérée comme la première réalisation marquante en ce domaine au Québec. Le projet de Gréber, probablement commandé par la Société immobilière Chomedey Ltée ne sera pas réalisé. Toutefois, il établit un nouveau jalon dans la connaissance des œuvres de Gréber et modifie la chronologie généralement admise de ses travaux au Canada. L'article se veut une modeste contribution à la reconnaissance d'une œuvre immense qui attend encore son catalogue raisonné.

Un projet inconnu de Jacques Gréber : La Cité-jardin de Villeray du Domaine Saint-Sulpice à Montréal!

Léon Ploegaerts

Résumé

Le présent article analyse le plan inédit de la Cité-jardin de Villeray situé dans le Domaine Saint-Sulpice à Montréal dressé par l'architecte et urbaniste français Jacques Gréber en juillet 1935. Ce plan, découvert par le professeur David L. A. Gordon, précéderait ainsi de quelques années la Cité-jardin du tricentenaire à Montréal considérée comme la première réalisation marquante en ce domaine au Québec. Le projet de Gréber, probablement commandé par la Société immobilière Chomedey Ltée ne sera pas réalisé. Toutefois, il établit un nouveau jalon dans la connaissance des œuvres de Gréber et modifie la chronologie généralement admise de ses travaux au Canada. L'article se veut une modeste contribution à la reconnaissance d'une œuvre immense qui attend encore son catalogue raisonné.

Abstract

This article analyzes the unpublished plan for the Garden City of Villeray located within the "Domaine Saint-Sulpice" in Montreal, conceived by the French architect and town-planner Jacques Gréber in July 1935. This plan, discovered by Professor David L. A. Gordon, precedes by several years the Cité-jardin du tricentenaire in Montreal, which is considered the first notable realization in this field in Quebec. Greber's project, probably commissioned by the Chomedey Building Company Ltd., was never built. However, it establishes the basis for a better knowledge of Gréber's work and modifies the generally accepted chronology of his projects in Canada. This article constitutes a modest contribution towards the recognition of an immense body of work still awaiting its catalogue raisonné.

"The Gréber Box"

Alors que la Commission de la Capitale nationale (CCN) à Ottawa a célébré en l'an 2000 le cinquantenaire du Plan de la Région de la Capitale nationale (RCN)², dressé par l'architecte et urbaniste français Jacques Gréber qui lui donna son nom sous lequel on le désigne encore aujourd'hui³, la plupart des travaux qu'il exécuta au Canada sont toujours pratiquement inconnus. C'est le cas notamment des plans d'urbanisme qu'il fit pour les villes de Montréal de 1945 à 1955⁴ et pour la ville de Québec de 1949 à 1956⁵. Curieusement, sa vie, son œuvre de praticien et d'enseignant à Paris ne sont guère mieux connues en France où son nom n'est plus mentionné que comme l'auteur de *L'Architecture aux États-Unis*, ouvrage devenu classique, qu'il publiera au début de sa carrière⁶. Depuis son décès en 1962, très peu de publications lui furent consacrées et l'on peut s'étonner que son nom soit aujourd'hui plus fameux au Canada qu'en France⁷.

Durant ses nombreux passages au cours des années au service d'aménagement de la Commission de la Capitale nationale, Jacques Gréber accumula un grand nombre de documents cartographiques de nature diverse qui n'étaient pas toujours en rapport direct avec ses travaux à Ottawa. Ces documents demeurèrent à la C.C.N. à l'issue de son mandat et furent envoyés dans les réserves de la bibliothèque où ils sombrèrent dans l'oubli. Ce n'est que tout récemment qu'ils furent découverts par le Professeur David L. A. Gordon qui en a entrepris le dépouillement⁸. Comme ils étaient contenus dans une caisse de bois d'environ 1m³, munie de panneaux séparateurs permettant le classement vertical de documents, elle fut communément appelée "The Gréber Box". Parmi ces documents figure l'esquisse très complète datée de 1935 d'un plan d'une cité-jardin à Montréal qui est indiscutablement de la main de Gréber (figure 1)⁹. Étant donné que jusqu'à présent, on n'a trouvé aucun autre document se rapportant à cette étude et que l'on ne dispose pas de fonds d'archives de Gréber, ce plan constitue à ce jour notre seule source d'information sur ce projet original¹⁰.

La découverte du document, apporte toutefois un nouvel éclairage sur les premières relations de Gréber avec le Canada. On a longtemps pensé que c'est à titre d'architecte en chef de l'Exposition internationale de Paris de 1937 qu'il rencontra en 1936 pour la première fois le Premier ministre Mackenzie King venu visiter le site du pavillon canadien. Cette rencontre avait conduit à son engagement pour l'aménagement de la Colline parlementaire d'Ottawa qu'il connaissait bien. En effet, déjà en 1920, dans un chapitre de son ouvrage consacré aux "grandes compositions d'ensemble", Gréber évoque le plan de E. H. Bennett pour Ottawa¹¹. On sait à présent que Gréber est venu au Canada en 1934 sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien à titre de conférencier à l'École Polytechnique de Montréal¹². Ce séjour dans la métropole lui permit sans doute d'évaluer la situation dramatique du logement en plein cœur de la crise économique. C'est d'ailleurs

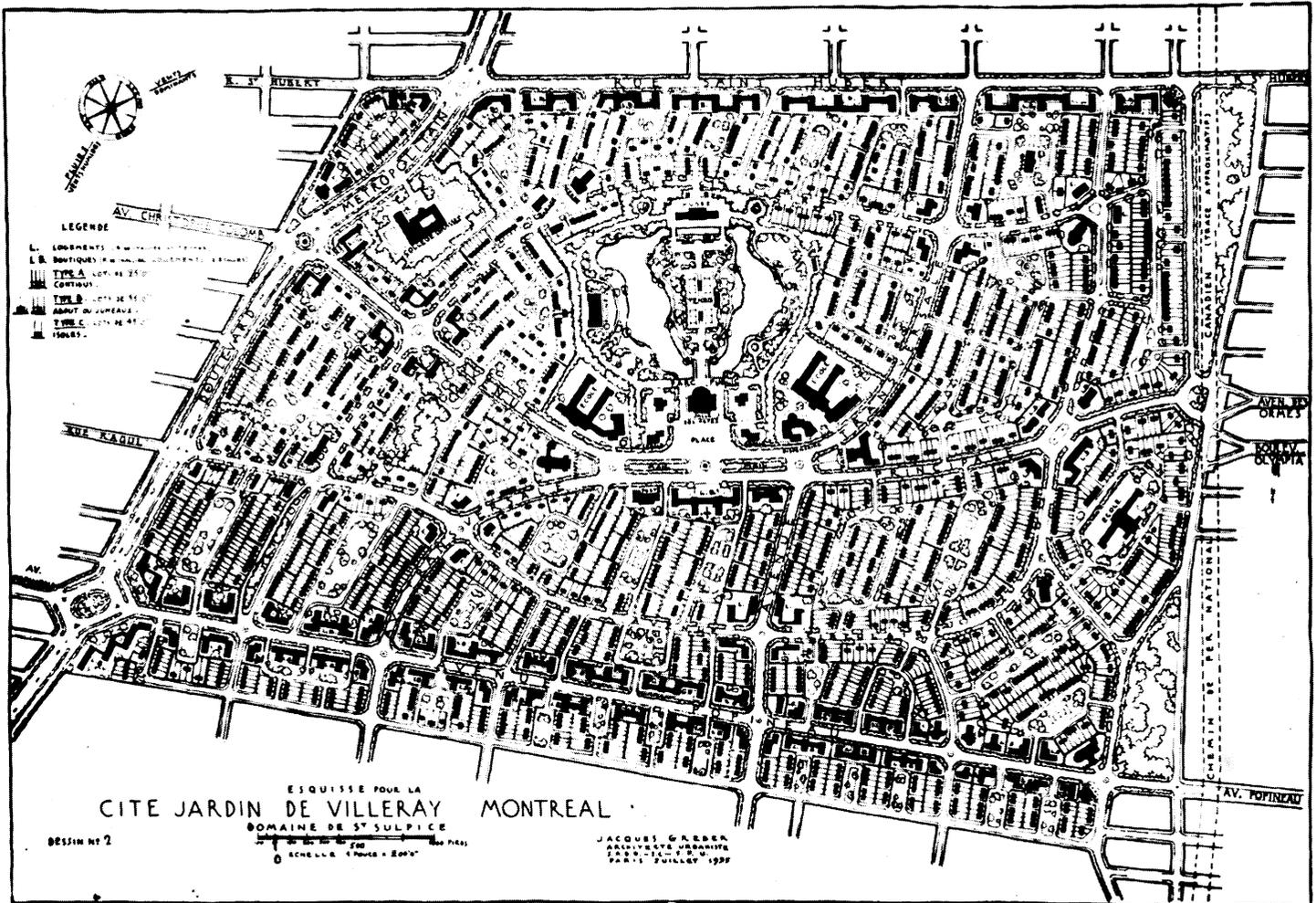


Figure 1: Plan de la Cité-jardin de Villeray. Jacques Gréber, 1935

en cette même année 1934 que sera créée par le Gouvernement fédéral la Commission Ganong chargée de faire enquête sur le logement qui à Montréal avait atteint un seuil critique¹³. C'est aussi l'époque où le maire de Montréal, Camilien Houde favorise une politique de grands travaux avec l'appui du Gouvernement fédéral¹⁴. Or, l'esquisse de la Cité-jardin de Villeray faite par Gréber date précisément de 1935.

C'est dans ce contexte particulier qu'il est intéressant d'étudier ce projet après avoir examiné à travers son œuvre ses conceptions en matière de logement social. Les quelques articles consacrés à ses travaux se réfèrent surtout à des plans d'aménagement urbain d'échelles diverses ou à des commandes privées de maisons particulières qui montrent l'importance accordée à l'aménagement du paysage qu'il avait appris à maîtriser dès le début de sa carrière comme dessinateur de jardins¹⁵. Cette préoccupation, qui constitue une constante dans son œuvre quelle que soit la taille des projets, est particu-

lièrement mise en évidence dans son projet de cité-jardin pour Montréal comme on le verra plus loin.

L'habitation sociale et la cité-jardin dans l'œuvre de Gréber

L'intérêt de Jacques Gréber pour les cités-jardins apparaît très tôt dans son œuvre et s'inscrit dans le courant de pensée du désurbanisme cher à Lewis Mumford hérité des premières *Garden Cities* anglaises réalisées à partir des théories d'Ebenzer Howard et de Raymond Unwin¹⁶. Déjà dans son livre paru en 1920, Gréber consacre un chapitre à l'habitation collective de l'époque sous le titre "Cités-Jardins-Villes ouvrières" dans lequel il fait l'éloge de plusieurs projets dont celle de *Forest Hills Gardens* à Long Island près de New York réalisé par la *Russell Sage Foundation*¹⁷. Il faut se rappeler que ce n'est qu'une dizaine d'années plus tard que le célèbre plan de Radburn au New Jersey sera conçu par les architectes Cla-

rence Stein et Henry Wright sur les principes de la *Regional Planning Association of America* inspirés des théories de Howard. Malgré son succès mitigé en raison de la crise économique, Radburn deviendra la référence sur le désurbanisme américain qui s'étendra au Canada¹⁸.

En étudiant l'œuvre de Gréber, on constate que contrairement à la plupart de ses confrères français, il était très au courant des tendances de la profession des deux côtés de l'Atlantique. Cette connaissance se retrouve dans tous ses plans d'ensemble et également dans le projet de cité-jardin étudié ici comme on le verra plus loin, mais aussi dans son enseignement. En effet, Gréber fut parmi les premiers enseignants avec Henri Prost et Léon Jaussely — à qui il succédera rapidement — à l'École des hautes études urbaines créée à l'instigation d'Henri Sellier qui allait laisser son nom à la réalisation de plusieurs cités-jardins en France¹⁹. Lorsque l'institution fut transférée à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris en 1924, Gréber continua d'y enseigner jusqu'à sa mort en 1962²⁰.

Comme plusieurs architectes-urbanistes de sa génération, Jacques Gréber s'intéressa au problème du logement et à la formule des cités-jardins²¹. Déjà en 1923, dans le cadre de ses travaux d'urbanisme dans le Nord de la France, il réalise la Cité-jardin du Chêne-Houplines près de Tourcoing et celle du Moulin-Vert à Vitry-sur-Seine en région parisienne. On y trouve au niveau des normes d'implantation l'influence des lotissements des banlieues résidentielles américaines qu'il avait étudiées durant la Première Guerre mondiale²². Les projets de Gréber se situent davantage dans la perspective des théories d'Ebenzer Howard et de Camillo Sitte que dans celles du "mouvement international" qui sera en quelque sorte codifié par les C.I.A.M. à partir du congrès de Francfort en 1930 par l'adoption de normes de logement minimales dans plusieurs pays européens²³. À titre d'exemple, on pense ici au cas de la Belgique qui à la même époque constituait un terrain d'expérimentation remarquable en ce domaine avec des réalisations comme "La Cité Moderne" de Berchem-Sainte-Agathe près de Bruxelles construite dès 1922 par l'architecte-urbaniste Victor Bourgeois membre fondateur des C.I.A.M. en 1928²⁴.

Au Canada, l'avènement de la cité-jardin s'était manifesté très tôt²⁵. Il remontait au début du siècle en réponse à la demande de logements conséquente à une forte croissance démographique, en particulier à Montréal qui en plus d'être le principal centre industriel et commercial du pays, était une grande ville ayant un passé architectural diversifié²⁶. Les effets conjugués de l'augmentation rapide de la population, de la spéculation foncière et du développement ferroviaire dans la métropole furent à l'origine de la création dès 1912 de la cité modèle de *Town of Mount Royal* (ci-après Ville-Mont-Royal) conçue sous l'influence anglo-américaine du mouvement "*City Beautiful*" et du concept "*Garden City and Garden Suburb*"²⁷. Le projet sera développé par Frederick Todd qui produira également un des premiers rapports sur l'aménagement d'Ottawa²⁸.

La Cité-jardin de Villeray

Le projet de la Cité-jardin de Villeray occupe une superficie d'environ 211 hectares délimitée par le boulevard Métropolitain, la rue Saint-Hubert, la voie du chemin de fer Canadien National et l'avenue Papineau avec un débordement sur le côté nord de celle-ci²⁹. Bien que le plan ait été dessiné à main levée dans le style de l'époque, il présente une bonne lisibilité grâce à la précision de son trait, de sa légende et des indications manuscrites qu'il contient. Les recherches entreprises pour trouver des traces officielles de ce projet se sont avérées vaines jusqu'à présent. Il a été toutefois établi qu'en 1939, le Gouvernement du Québec soit devenu propriétaire du Domaine Saint-Sulpice en vertu d'une concession consentie par la Compagnie d'immeubles Chomedey Limitée qui l'avait elle-même acquise des Ecclésiastiques du Séminaire Saint-Sulpice en 1929³⁰. En 1952, la Province de Québec cédait à la Ville de Montréal les droits de propriété du Domaine Saint-Sulpice. Au cours des décennies suivantes, le domaine fut progressivement aménagé à des fins résidentielles sans plan d'ensemble. Comme le nom du client pour lequel Gréber a conçu le plan en 1935 ne figure pas sur celui-ci, on ne peut prouver qu'il s'agit de la compagnie d'immeubles Chomedey Limitée, mais on peut raisonnablement formuler l'hypothèse qu'elle l'ait été. Quant à l'abandon du projet, il pourrait s'expliquer par sa taille et son coût prohibitifs en pleine crise économique.

À l'exception de la partie du terrain bordant l'avenue Papineau, le projet de Gréber ne respecte pas l'orthogonalité de la grille des rues de Montréal³¹. Son plan s'organise autour d'un vaste espace vert paysagé à l'anglaise dans lequel se trouvent un musée, des équipements sportifs tels que courts de tennis, piscine ; il est prolongé d'un parc public et d'une place orthogonale de composition axiale entourée d'édifices publics telle une salle des fêtes, d'un dispensaire, de deux écoles, etc. Le parti urbanistique repose sur deux avenues incurvées identifiées sur le plan transversale principale et transversale se rejoignant sur un mail face à la place centrale. Deux autres avenues circulaires³² desservant les secteurs sud et nord du projet s'ajoutent au réseau de voirie primaire. Une série de rues locales viennent compléter le découpage des ensembles d'habitation. L'ensemble des voiries principales se raccordent en périphérie au réseau orthogonal existant des rues de Montréal. Les groupements d'habitation sont conçus sous forme d'îlots autour d'un espace vert généralement placé au centre.

La légende permet d'identifier les divers types d'habitation qui se répartissent comme suit: logements individuels, collectifs et mixtes³³. Les logements individuels se divisent en trois types A, B et C: maisons isolées, jumelées et en rangée dont les terrains ont respectivement une largeur de 45'-0", 35'-0" et 25'-0" et une profondeur variable d'un îlot à l'autre. Seuls quelques rares lots disposent d'un double accès à la voie publique. La densité des logements collectifs ou mixtes est exprimée en nombre d'étages³⁴. Au niveau de la répartition des types d'habitation, les logements individuels comptent environ 2,300 unités dont 550

jumelées³⁵. Les unités contiguës au nombre approximatif de 1,700 unités varient de trois à huit habitations en rangée. Curieusement, les unités isolées, en très petit nombre, sont limitées là où les exigences de lotissement ne permettent pas l'implantation d'unités jumelées. En ce qui concerne la distribution des habitations, on peut constater que les habitations collectives et les habitations mixtes sont implantées principalement en bordure des axes Papineau et Saint-Hubert ainsi qu'aux intersections des voies principales à l'intérieur du projet. Les habitations collectives mixtes en forme de L et de U comprenant des boutiques au rez-de-chaussée sont concentrées sur le côté Sud de la rue Saint-Hubert et sur les deux côtés de l'avenue Papineau. Quant aux habitations collectives, elles sont regroupées aux intersections des rues principales du projet qui délimitent des unités de voisinage qui comprennent une voirie locale intérieure entourant un espace vert communautaire et dans certains cas, des équipements scolaires. C'est le cas notamment du collège Grasset — toujours existant — situé en bordure du boulevard Métropolitain³⁶.

Le parti général du projet s'inspire autant de la conception anglo-saxonne des premières cités-jardins américaines que Gréber connaissait bien que des principes traditionnels de l'École des Beaux-Arts mettant en valeur dans une composition axiale, autour d'un parc central, les édifices publics disposés symétriquement. Dans les archives de la Ville de Montréal, on n'a pas trouvé des traces du projet de Gréber et les études subséquentes sur le Domaine Saint-Sulpice n'y font pas allusion³⁷. Finalement, le Domaine Saint-Sulpice fut fragmenté en plusieurs lotissements résidentiels qui furent réalisés progressivement après la Deuxième Guerre mondiale sans plan d'ensemble³⁸. On peut regretter que le projet de Gréber n'ait pu être réalisé, car il aurait doté Montréal d'une remarquable cité-jardin. Sans doute, le projet venait-il un peu trop tôt. Il faudra attendre encore cinq ans pour que l'idée fasse son chemin à Montréal et que soit créée la Cité-jardin du tricentenaire, projet qui échoua en cours de réalisation bien qu'il fût plus modeste que celui de Gréber³⁹. Si l'on compare l'utilisation du sol actuelle du territoire prévu pour l'implantation de la Cité-jardin de Villeray, on peut constater que bien peu des éléments constitutifs du projet de Gréber ont été conservés (figure 2). Sur le plan de la voirie, seule l'avenue circulaire nord-ouest, sud-est se raccordant à l'avenue Christophe-Colomb a été maintenue. Au niveau du lotissement résidentiel, seul le secteur nord-est adjacent à l'avenue Papineau présente une certaine analogie avec le concept d'aménagement de Gréber encore que la densité y soit plus basse⁴⁰.

Considérant qu'on ignore encore tout du contexte dans lequel le projet de la Cité-jardin de Villeray fut conçu, on en est réduit à des conjectures quant aux sources locales d'inspiration qui auraient pu guider son auteur. On pense ici tout naturellement au plan de la "Cité-modèle" de Ville-Mont-Royal déjà évoqué plus haut qui remontait à 1912 et dont la réalisation était déjà bien engagée en 1935 lorsque Gréber exécute son esquisse. Or celle-ci, qui est la seconde, a été exécutée à Paris en juillet

1935 à l'époque où il était architecte en second de l'Exposition Internationale de Paris de 1937 dont il deviendra l'architecte en chef en novembre 1935⁴¹. On a vu plus haut qu'il fit un séjour d'une durée indéterminée à Montréal en 1934 au cours duquel il est probable qu'il reçut le mandat d'élaborer le plan de la Cité-jardin de Villeray. Connaissant ses méthodes de travail, on peut présumer qu'il se soit documenté sur place et qu'il ait eu connaissance de l'existence de Ville-Mont-Royal dont il aurait pu s'inspirer⁴².

Conclusion

Cette courte analyse, forcément limitée pour les raisons exposées plus haut, montre un aspect inconnu de l'œuvre urbanistique de Gréber au Canada. L'examen exhaustif de ses travaux, tant dans les domaines de l'architecture, des aménagements de parcs et de jardins que de l'urbanisme — qui cherche encore un auteur —, devrait lui donner la place qu'il mérite parmi les grandes figures de l'architecture et de l'urbanisme du XX^e siècle. Autant dans ses réalisations que dans son enseignement, Jacques Gréber s'est efforcé d'allier le génie pratique de l'Amérique à la tradition européenne pour trouver des réponses aux défis soulevés par l'émergence de la ville occidentale postindustrielle.

L'étude du projet de la Cité-jardin de Villeray de Gréber permet de dégager les lignes directrices de l'originalité de sa vision de l'urbanisme. Sur le plan conceptuel, on constate une volonté de considérer l'ensemble du site comme une entité distincte et de briser la monotonie de la trame orthogonale traditionnelle des rues de Montréal comme Todd l'avait déjà fait avant lui⁴³. Ce parti était d'autant plus justifié que le site se trouvait à la jonction d'une cassure dans la grille urbaine du fait de l'absence de parallélisme entre les voies Papineau et Saint-Hubert à cet endroit. Dans son projet, Gréber se sert de cette disposition pour établir un tracé de voies collectrices courbes qui se raccordent en périphérie au réseau de voies principales de la trame montréalaise comme la rue Chabanel et l'avenue Christophe-Colomb. Cette option lui permet d'implanter un centre communautaire très complet — on y trouve un musée et une salle de fêtes — intégré dans un cadre de verdure auquel on accède par un réseau de voies collectrices avec trottoirs bordés d'arbres desservant de petits îlots d'habitation noyés dans la verdure. En ce qui concerne l'occupation du sol, le projet présente une densité résidentielle élevée du fait du remplacement de la maison unifamiliale isolée par la maison en rangée et au regroupement des logements collectifs à tous les carrefours des voies collectrices intérieures et tout au long des rues Papineau et Saint-Hubert.

On voit que la conception idéalisée de cité-jardin de Jacques Gréber en 1935 se situe encore dans le courant du mouvement "*City Beautiful*" remarquablement représenté à Montréal par le plan de Ville-Mont-Royal conçu un quart de siècle plus tôt. Dans le projet de la Cité-jardin de Villeray, on constate toutefois des densités résidentielles comparables à celles de la "Cité radieuse" de son contemporain Le Corbusier. Celui-ci préconi-

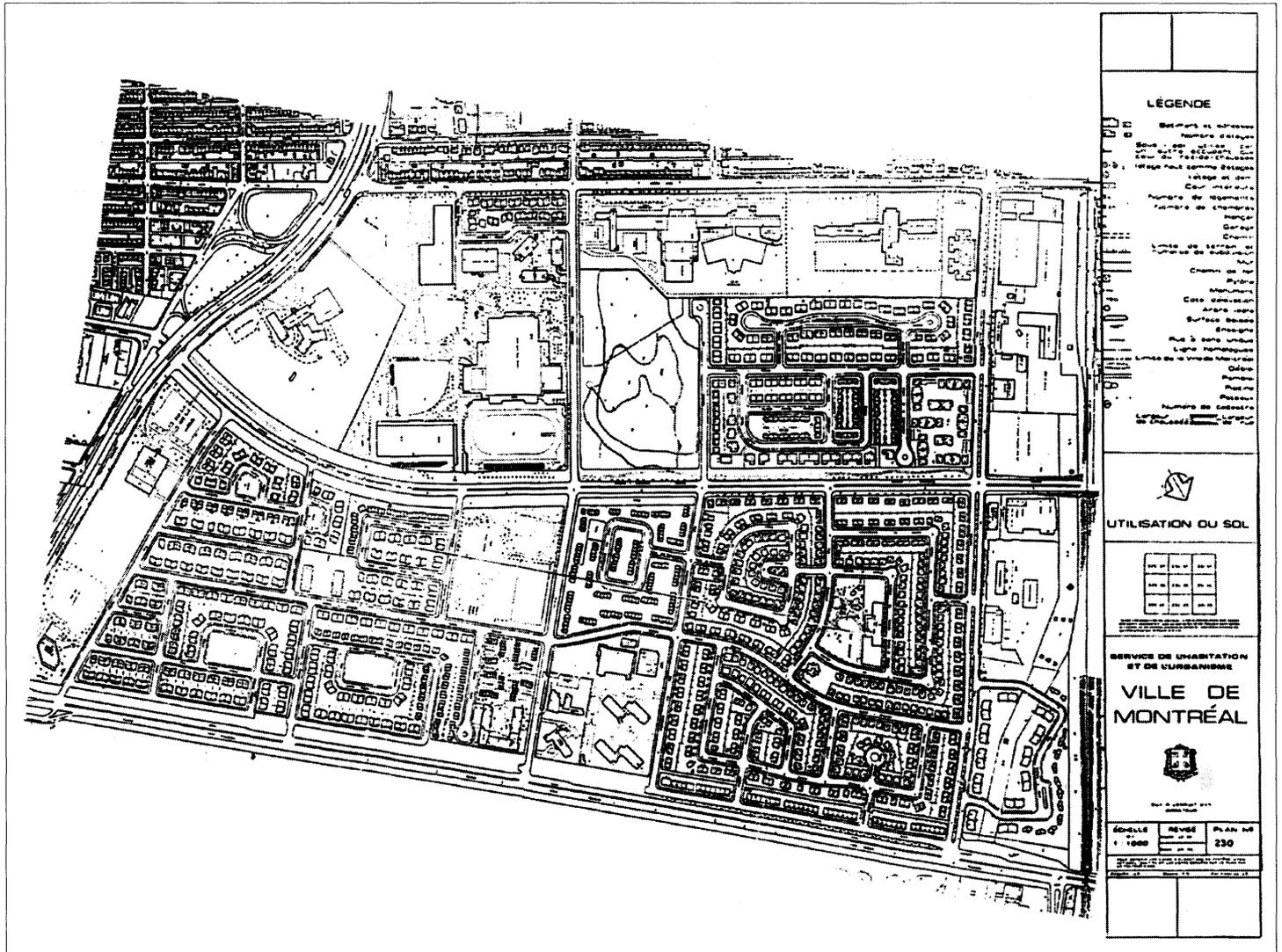


Figure 2: Plan de l'utilisation actuelle du sol (mosaïque), Ville de Montréal

sait l'habitat collectif en hauteur, la séparation des véhicules et des piétons ainsi que la disparition de la rue. Cette conception "moderniste" à la mode dans les années 30, qui allait devenir le credo des urbanistes fonctionnalistes inspirés par les dispositions de la Charte d'Athènes⁴⁴ prévalut à l'issue de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à sa remise en question dans les années 60 avec l'émergence du mouvement post-moderne⁴⁵. C'est peut-être la raison pour laquelle l'œuvre urbanistique de Jacques Gréber jugée trop "classique" à l'époque du fonctionnalisme triomphant, fut injustement oubliée peu après son décès et sort seulement à présent de son purgatoire.

Notes et références

1. Une version anglaise de cet article, légèrement différente, a été présentée à la 9^e Conférence de l'IPHS à Espoo / Helsinki en août 2000.

2. Jacques Gréber, Édouard Fiset, John M. Kitchen, *Projet d'aménagement de la Capitale nationale*, Rapport général et atlas annexe (Ottawa, 1951), 2 vol. Les travaux de Gréber à titre d'urbaniste-conseil à Ottawa peuvent se résumer comme suit :

- Premières études (1937-39) : Travaux d'intérêt local ayant trait au traitement paysagiste des terrains et des abords de la Colline du Parlement (Place de la Confédération et monument aux morts de la guerre, élargissement de la rue Elgin). Soumission d'un plan préliminaire sur le rapport existant entre ces travaux et d'autres parties de la ville.
- Suite des études après la guerre (1945-50) : conception du projet de plan d'aménagement. Travaux d'intérêt régional relatifs à l'aménagement de la Capitale nationale, dont le rapport général est déposé en 1950 et adopté par le Parlement fédéral en 1951.

3. Jacques Gréber (1882-1962), architecte français diplômé de l'École des Beaux-Arts (atelier Redon, 1908). Attiré par les États-Unis, il y fera un long séjour durant la Première Guerre mondiale au cours duquel il écrira

- L'Architecture aux États-Unis*, une monographie sur l'habitation publiée à son retour en 1920 qui deviendra un ouvrage de référence encore lu aujourd'hui. Auteur de nombreux projets d'aménagement de résidences privées en France et aux États-Unis et de huit cimetières militaires américains en France, il gagna plusieurs concours et fut responsable des plans d'aménagement des villes de Marseille, Rouen, Abbeville, Saint-Omer, en France ; de la ville de Philadelphie aux États-Unis où il concevra le Fairmount Parkway et des villes d'Ottawa, de Montréal et de Québec au Canada. Sa réputation grandissante lui valut d'être nommé architecte de la section américaine à l'Exposition coloniale de Paris en 1931, architecte en chef de l'Exposition Internationale de Paris de 1937 et architecte-conseil pour l'Exposition de New York en 1939. Parallèlement à sa pratique professionnelle, Gréber enseigna pendant près de quarante ans à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris.
4. D'après nos recherches aux archives de la ville de Montréal, le mandat de Jacques Gréber s'est échelonné, du 13 novembre 1945 au 30 avril 1955, sur la base de contrats annuels renouvelables. Selon les extraits de procès-verbaux des séances du Comité exécutif et d'autres documents administratifs du Service d'urbanisme de la ville, un montant de 56,000 \$ — somme considérable pour l'époque — lui fut alloué pour ses services qui aboutirent à la confection d'un plan d'aménagement de la région métropolitaine de Montréal de grande dimension (360 cm par 424 cm + légende de 28 cm par 205 cm) et d'un rapport dont l'existence n'a pu être établie.
 5. Jacques Gréber, Édouard Fiset, Roland Bédard, *Projet d'aménagement de Québec et de sa région*, Rapport (Québec, 1956). Ce rapport aurait été accompagné d'un plan de grande dimension qui n'a pas été retrouvé.
 6. Jacques Gréber, *L'Architecture aux États-Unis* (Paris, 1920), 2^e vol.
 7. *Les Gréber, une dynastie d'artistes*, catalogue de l'exposition, Musée départemental de l'Oise, 3 mai–15 septembre 1994 (Beauvais, 1994). Voir aussi André Lortie, "Jacques Gréber (1882-1962) et l'urbanisme : le temps et l'espace de la ville" (Thèse non publiée, Institut d'urbanisme de Paris Val-de-Marne, Créteil, 1997).
 8. Nous tenons à remercier le Professeur L. A. Gordon de l'université Queen's pour nous avoir signalé l'existence du plan de la Cité-jardin de Villeray qui est à l'origine du présent article.
 9. Il s'agit d'un tirage photographique noir et blanc sur papier glacé de 53.5 cm x 37.0 cm d'un dessin au trait avec légende intitulé : "Esquisse pour la Cité-jardin de Villeray Montréal/Domaine de St-Sulpice", signé et daté : "Jacques Gréber/architecte-urbaniste/S.A.G.D.-S.C.-S.F.U./Paris juillet 1935".
 10. Il semblerait que depuis son décès en 1962, l'ensemble des archives professionnelles de Gréber soient demeurées inaccessibles et pourraient être aujourd'hui perdues.
 11. Jacques Gréber, *ibid.*, vol. 2, 147, ill. 201–4. Voir aussi, David L. A. Gordon, "A City Beautiful Plan for Canada's Capital : Edward Bennett and the 1915 Plan for Ottawa and Hull", *Planning Perspectives* 13 (1998) : 275–300.
 12. En plus d'une mention dans le curriculum vitae de Gréber, le seul document trouvé faisant état de son voyage de 1934 est le texte de présentation de Jacques Gréber par M. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics devant les Chambres réunies des Communes le 25 octobre 1945 dont le passage se lit comme suit : "He came in 1934 to Montreal, as lecturer to the Ecole Polytechnique, under the auspices of the Institut Scientifique Franco-Canadien." Le passage de Gréber dans ces deux institutions n'a pu être vérifié.
 13. Durant la dépression des années 30, la crise du logement à Montréal va résulter de l'effort conjugué de l'augmentation de la population et de l'arrêt de la construction résidentielle. Cette situation va s'aggraver avec l'entrée en guerre du Canada dans les années 40. Voir Marc H. Choko, *Crises du logement à Montréal (1860–1939)* (Montréal, 1980), et Marc H. Choko, Jean-Pierre Collin, Annick Germain, "Le logement et les enjeux de la transformation de l'espace urbain : Montréal, 1940–1960", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine* 15 (October 1986) : 127–36.
 14. Voir Paul-André Linteau, *Brève histoire de Montréal* (Montréal, 1992), 117ss.
 15. Voir André Dezarrois, "Les jardins de M. Jacques Gréber", *Revue de l'Art ancien et moderne* 40 (1921) : 273–81.
 16. Voir Ebenezer Howard, *Les Cités-Jardins de demain* (Paris, 1969) et Dugald MacFadyen, *Sir Ebenezer Howard and the Town Planning Movement* (Cambridge, Mass., s.d.). Voir aussi Helen E. Meller, éd., *The Ideal City* (Leicester, 1979), comprenant *The Ideal City*, par Canon Barnett (1893–4) et *Civics: as Applied Sociology* par Patrick Geddes (1905–6) et Raymond Unwin, *Town Planning in Practice : An Introduction to the Art of Designing Cities and Suburbs* (London, 1909, 1932). Sur Welwyn et les autres cités-jardins britanniques, voir les ouvrages classiques de Frederic J. Osborn, *New Towns after the War* (London, 1918) et Raymond Unwin, *The British Contribution* (London, 1946).
 17. Jacques Gréber, *L'Architecture aux États-Unis*, *op. cit.*, 101–32.
 18. Voir Clarence Stein, *Toward New Towns for America* (Cambridge, Mass., 1957).
 19. Homme politique influent, Henri Sellier consacra sa vie à l'amélioration du logement populaire. Voir Katherine Burlen (éd.), *La banlieue oasis : Henri Sellier et les cités-jardins, 1900–1940* (Vincennes, 1987). On lui doit aussi la création de l'École des hautes études urbaines qui deviendra l'Institut d'urbanisme lors de son rattachement à l'Université de Paris.
 20. Voir à ce propos, Pierre Lavedan, "Jacques Gréber, 1882-1962", *La Vie urbaine* 1 (1963) : 1–14.
 21. Voir Roger-Henri Guerrand, *Les origines du logement social en France* (Paris, 1966) ; édition augmentée : *ibid.*, *Propriétaires et locataires - Les origines du logement social en France* (Paris, 1987). Pour des références sur le sujet, voir *ibid.*, *Le logement populaire en France, sources documentaires et bibliographie (1800–1960)* (Paris, 1979). Voir aussi Jean-Paul Flamand, *Loger le peuple, essai sur l'histoire du logement social* (Paris, 1989).
 22. Voir Isabelle Gournay, "Retours d'Amérique (1918–1960). Les voyages de trois générations d'architectes français", Jean-Louis Cohen et Hubert Damisch (sous la direction de), *Américanisme et modernité* (Paris, 1994) : 295–316.
 23. Camillo Sitte, *L'art de bâtir les villes* (Paris, 1980) ; voir aussi l'ouvrage peu connu de Louis van der Swaelmen, *Préliminaires d'art civique* (Leyde, 1916, Bruxelles, 1980). Sur le congrès des C.I.A.M. de 1930, voir *Die Wohnung für das Existenzminimum*, Internationale Kongresse für neues Bauen und Stadt. Hochbauamt (Frankfurt-M., 1930).
 24. Voir Marcel Smets, *L'avènement de la cité-jardin en Belgique* (Liège, 1977), 106–22. Sur le projet de Victor Bourgeois, voir J. de Salles et M. Dubois (sous la direction de), *La Cité Moderne 1922–1997, 75 ans* (Bruxelles, 1997).
 25. Voir Walter van Nus, "The Fate of City Beautiful Thought in Canada, 1893–1930", Canadian Historical Association, *Historical Papers* (1975) : 191–210.
 26. Voir Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution* (Montréal, 1974).
 27. Voir l'article de fond sur le sujet, L.D. McCann, "Planning and Building the Corporate Suburb of Mount Royal, 1910–1925", *Planning Perspectives* 11, no. 3 (July 1996) : 259–301.
 28. Voir Frederick G. Todd, *Preliminary Report to the Ottawa Improvement Commission* (Montreal, 1903).
 29. Pour les fins du présent article la superficie du projet a été calculée en reportant ses limites sur les plans actuels du Service de l'habitation et de

Un projet inconnu de Jacques Gréber

- l'urbanisme de la Ville de Montréal à l'échelle de 1:1,000. Il est à noter que sur le plan de Gréber, l'avenue Papineau est erronément nommée Popineau.
30. Vente du 29 décembre 1929, n° d'enregistrement 68 808 (vol. 12, n^{os} 67 172 à 69 811), Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal.
 31. Il est intéressant de noter que la même année, le directeur de l'École d'Architecture de l'Université McGill, l'architecte écossais Percy Nobbs présentait dans *A Report on Housing and Slum Clearance for Montreal* (Montreal Board of Trade and Civic Improvement League, 1935), des recommandations pour modifier la trame urbaine de Montréal en recomposant géométriquement les îlots urbains de manière très différente de ceux de Gréber. Voir Isabelle Gournay, "The First Leaders of McGill's School of Architecture : Stewart Henbest Capper, Percy Nobbs and Ramsay Traquair", *SSAC Bulletin SEAC* 21, no. 3 (September 1996), 66.
 32. Elles sont ainsi dénommées sur le plan.
 33. Incluant logements et boutiques indiqués sur le plan par les lettres L (logements rez + 1 étage) et B (boutiques au rez + 2 étages logements).
 34. Respectivement rez-de-chaussée + 1 étage (R+1) et rez-de-chaussée + 2 étages (R+2). Le nombre d'unités n'a pu être établi pour les habitations collectives et mixtes à cause de l'imprécision du plan mais avec un gabarit de 2 étages, le nombre total de logements collectifs devrait être sensiblement le même que celui des logements individuels.
 35. L'estimation du nombre de logements a été établie par comptage sur le plan.
 36. À l'époque, le Collège Grasset appartenait aux Écclésiastiques du Séminaire de Saint-Sulpice qui avaient conservé une superficie de 45 acres (18.2 ha) lors de la vente du Domaine Saint-Sulpice.
 37. Voir notamment : Les Habitations Saint-Sulpice Inc., *Mémoire soumis à la Cité de Montréal sur le développement résidentiel proposé pour la Partie Nord-Est du Domaine Saint-Sulpice* (1^{er} juillet 1961) ; Ville de Montréal, Service d'urbanisme, *Domaine Saint-Sulpice (Preliminaire)* (4 mars 1964); A. Nantel et Associés, *Société d'Habitation du Québec, Domaine Saint-Sulpice, programme de développement résidentiel* (juillet 1978).
 38. Ce n'est qu'en 1990 que la Ville de Montréal a présenté dans le cadre de son plan d'urbanisme, un plan d'utilisation du sol pour ce secteur. Voir Ville de Montréal, *Arrondissement Ahuntsic-Cartierville, synthèse des enjeux d'aménagement et de développement* (Montréal, 1990).
 39. Situé initialement dans le quadrilatère formé par les boulevard Rosemont, rues Dickson, Sherbrooke et Viau, soit environ la moitié de la superficie de la Cité-jardin de Villeray, le projet de la Cité-jardin du tricentenaire connut un développement difficile faute d'un financement adéquat. Cette situation devait conduire à sa faillite et à son abandon alors qu'à peine le quart de son territoire ait été aménagé suivant les plans qui furent modifiés. Voir Marc H. Choko, *Une cité-jardin à Montréal, la Cité-jardin du tricentenaire 1940-1947* (Montréal, 1989) et Marc H. Choko, "De la cité idéale à la maison de banlieue familiale : l'expérience de la Cité-jardin du tricentenaire, Montréal, 1940, 1947", *Plan Canada* 29, no. 3 (May 1989) : 38-51.
 40. Actuellement, le secteur entier est principalement loti en habitations unifamiliales. Les maisons uni-familiales jumelées sont implantées le long des voies collectrices et les habitations en rangée le long de l'axe Papineau.
 41. Jacques Gréber succéda à l'architecte en chef Charles Letrosne contraint de démissionner pour raisons de santé en novembre 1935. Voir *Cinquanteaire de l'exposition internationale des arts et des techniques dans la vie moderne. Paris 1937* (Paris, 1987), 39-41.
 42. On constate que dans l'élaboration de ses projets d'aménagement de la Capitale nationale entrepris à partir de 1937, Gréber a tenu compte des travaux de ses prédécesseurs comme ceux de Noulan Cauchon (avant et après la guerre 1914-18, Edward Bennett (Rapport Holt, 1915) et Frederick Todd (1903). Il n'est donc pas impossible qu'il ait eu connaissance de la cité modèle de Ville-Mont-Royal conçue par Todd en 1912.
 43. Notamment le projet de Frederick G. Todd, "Bowling Green" à Dorval en 1905, voir L. D. McCann, *op. cit.*, 279-81.
 44. La Charte d'Athènes (Paris, 1957), voir en particulier les observations sur la circulation 51-64.
 45. Voir les ouvrages déjà classiques de Robert Venturi, *Complexity and Contradiction in Architecture* (New York, 1966), Manfredo Tafuri, *Théories et histoire de l'architecture* (Paris, 1976), Aldo Rossi, *The Architecture of the City*, (Cambridge, Mass., 1982), Charles Jencks, *Modern Movements in Architecture* (Harmondsworth, 1980), Kenneth Frampton, *Modern Architecture, A Critical History* (New York, 1980).